

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois
 ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.00
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 20 DÉCEMBRE 1882.

SIMONE ET MARIE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite.)

L'agent opéra la constatation demandée. —Je ne vois absolument rien, fit-il ensuite, d'ailleurs on n'a pas trouvé l'écharpe qui devait soutenir le bras. —C'est un point obscur de plus à éclaircir. Il va falloir conduire ce cadavre à la Morgue. Le loueur s'avança. —Je mets une voiture à votre disposition, dit-il. —J'accepte votre offre. Le brigadier Fontaine avec deux de ses hommes accompagnera le corps. Quant à vous Cadet, ajoutez le juge d'instruction en s'adressant au cocher, j'aurai besoin de vous tantôt. Soyez au palais de justice dans mon cabinet à une heure précise. Vous direz à l'huissier que vous venez pour l'affaire de la rue Ernestine, il vous introduira sur-le-champ. —Mon magistrat, je serai exact. Un violent coup de sonnette retentit à la porte d'entrée. —Allez ouvrir, ordonna le loueur au palafrenier, et voyez ce qu'on veut. François courut à la porte et l'ouvrit. Un brigadier de sergents de ville parut sur le seuil. Il tenait une lettre à la main. C'était le brigadier Lannoy dont nous avons fait connaissance au cimetière du Père-Lachaise. —Monsieur le chef de la sûreté est bien ici? demanda-t-il. —Oui, là-bas, au fond, sous le hangar, répondit François. Le brigadier traversa rapidement la cour, s'arrêta près du groupe en faisant le salut militaire et dit: —Monsieur le chef de la sûreté, je viens de la préfecture où j'ai appris que je vous trouverais ici. —Que me voulez-vous? —Je vous apporte une lettre. —De quelle part? —De la part de monsieur Berthier, le commissaire de police du quartier du Père-Lachaise. En même temps il tendait la missive au chef de la sûreté qui la prit, déchira l'enveloppe et déplaça la feuille de papier qu'elle contenait. A peine avait-il lu les premières lignes que ses sourcils se froncèrent et que son visage devint sombre. —Qu'y a-t-il donc? lui demanda le substitut. —Il y a que nous sommes dans le jour des énigmes sanglantes! On réclame la présence du parquet et la mienne au cimetière du Père-Lachaise où l'on a trouvé ce matin dans un tombeau, une femme assassinée. Un frisson passa sur la chair des auditeurs de cette étrange nouvelle. —Dans un tombeau? répéta le juge d'instruction. —A ce qu'il paraît, et le commissaire de police a dû faire forcer la serrure de la grille pour arriver jusqu'au cadavre. —Vous aviez raison, c'est le jour des énigmes sanglantes, des crimes incompréhensibles! Nous avons fait ici ce que nous avions à faire, il faut nous hâter d'aller au Père-Lachaise. Brigadier Fontaine, à la Morgue, avec le corps. Cocher Cadet, au palais de justice, à une heure précise. Partons, messieurs. Les magistrats s'installèrent dans les voitures qui les avaient amenés. —J'ai un fiacre, messieurs, dit le brigadier Lannoy aux agents Jodelet et Martel, vous monterez avec moi... —Très volontiers... Le commissaire de police du quartier reçut quelques dernières instructions du chef de la sûreté, puis la

grande porte fut ouverte à deux battants et les voitures sortirent de la cour. La foule était toujours compacte dans la rue, mais moins bruyante, presque silencieuse. Elle savait que de l'autre côté de la muraille il y avait un cadavre sanglant, et la présence du cadavre lui inspirait une sorte de recueillement. Pendant ce temps le brigadier Fontaine partait pour conduire à la Morgue le corps de l'individu trouvé dans la voiture 5,583. Rejoignons le juge d'instruction, chef de la sûreté, le substitut du procureur de la République, etc, au moment où ils entrent dans les bureaux du conservateur du cimetière. Celui-ci, en compagnie du commissaire de police attendait avec impatience le retour du brigadier Lannoy. En voyant arriver les voitures, il poussa un: "ouf" de satisfaction... —Enfin, vous voici, messieurs, dit-il au magistrat; je souhaitais d'autant plus vivement votre présence que l'affaire au sujet de laquelle je vous ai fait prévenir est plus obscure. Et en peu de mots il mit les nouveaux venus au courant de ce qui s'était passé le matin. —Vous vous étonnez de mon regard, je le comprends, fit le juge d'instruction après avoir écouté avec attention. Vous ne vous en étonnez plus quand vous saurez que votre émissaire a dû venir nous trouver à la Chapelle où nous étions retenus par une enquête au sujet d'un assassinat non moins mystérieux, non moins incompréhensible que celui qui nous amène ici. Vous avez commencé un procès verbal? —Oui. —Voulez-vous me le communiquer? —Le voici. Monsieur de Gibray en prit connaissance. —Etrange! murmura-t-il ensuite. Rendons nous sur le lieu du crime... —Dois-je faire appeler immédiatement les ouvriers qui ont découvert le cadavre? demanda le conservateur? —C'est indispensable. Un employé du cimetière fut expédié à la recherche des marbriers qu'il trouva chez un marchand de vin de la rue du Repos où ils attendaient avec patience l'arrivée de la justice. Ils s'empressèrent de solder leur dépense et de se rendre auprès du tombeau où les magistrats les avaient précédés de quelques minutes. Un certain nombre de curieux auraient bien voulu s'approcher du monument funéraire, mais les agents, fidèles à leur consigne donnée, les tenaient à distance. Le commissaire de police montra les taches de sang qui tranchaient sur la blancheur de la neige et avaient fait découvrir le crime. Il expliqua de vive voix ce que relatait déjà son procès-verbal, c'est-à-dire la nécessité absolue de faire forcer la porte, après l'invincible résistance opposée par le pêne aux tentatives d'un serrurier. Son explication touchait à son terme quand arrivèrent les marbriers et les gardiens présents à l'ouverture du tombeau. La porte que la serrure ne retenait plus fut rouverte aussitôt. Au fond, adossé au mur et faisant face à la porte s'élevait un petit autel en marbre avec tabernacle. Sur cet autel reposaient un christ de cuivre argenté et quatre flambeaux du même métal garnis de cierges de cire jaune, les uns intacts, les autres consumés à demi. Six chaises en forme de prie-Dieu meublaient cette sorte de chapelle. Trois des chaises étaient renversées. Les autres restaient debout, mais placées sans ordre, et comme au hasard. Un tapis fané couvrait en partie les dalles de marbre alternativement noires et blanches comme les cases d'un damier. Sur les parois de droite et de gauche étaient accrochés deux tableaux religieux. Une baie humide, formant comme un voile de brouillard sur les tons jaunes du vernis, rendait pres-

que indistinctes les figures de ces deux tableaux. XI Un demi-jour lugubre régnait dans l'intérieur que nous venons de décrire. Quelques couronnes s'élevaient devant l'autel, toutes fanées, à l'exception d'une seule, absolument fraîche. Le cadavre de la femme assassinée était étendu sur le dos, nous le savons. Une écume rougeâtre moussait aux commissures de ses lèvres blanchies. Un filait de sang dessinait une ligne pourpre autour de son cou. Les bras étaient étendus, les mains crispées, les yeux grands ouverts. Le visage dont la mort avait immobilisé les traits, offrait une expression d'épouvante et d'horreur. Les détails dans lesquels nous avons cru devoir entrer furent relatés d'une façon minutieuse au procès-verbal. La victime inconnue d'un crime inexplicable pouvait avoir quarante ans. Entièrement vêtue de deuil, elle portait un chapeau de crêpe noir recouvert d'un long voile de même étoffe. Une blessure profonde se voyait à son cou. La forme de cette blessure indiquait clairement que le meurtrier avait fait usage d'un poignard à lame triangulaire. —Procédons par ordre, dit M. de Gibray après les premières constatations; il faudrait fouiller les vêtements de la morte... Jodelet s'agenouilla près du corps et visita consciencieusement les poches. Elles ne renfermaient d'autre objet qu'un mouchoir de toile fine. —Voyez la marque du mouchoir, commanda le juge d'instruction. —Aucune marque, monsieur, répliqua Jodelet surpris, à la suite d'un sérieux examen; c'est ici comme à la rue Ernestine... Les magistrats se regardèrent étonnés. Monsieur de Gibray reprit: —La marque qui manque au mouchoir se trouvera peut-être au linge de corps. L'agent de police avec une dextérité qui témoignait d'une grande habitude, dégrafa le corsage de la robe de deuil et défit le corset qui serrait la taille de la morte. Ce corset qu'on eut dit trempé dans le sang avait été percé du côté gauche par un instrument aigu et tranchant. —Il y a une seconde blessure au cœur! s'écria Jodelet qui venait de mettre la poitrine à nu. La plaie du cœur ressemble à celle de la gorge, et toutes deux sont pareilles à la blessure du cadavre de la rue Ernestine! Pendant quelques secondes un silence profond régna dans le tombeau. Magistrats et témoins semblaient frappés d'une sorte de stupeur. Monsieur de Gibray reprit la parole —Que dites-vous là, Jodelet? dit-il en se penchant vers le corps inanimé. —Ce que je dis est bien simple, répliqua l'agent, et monsieur le juge d'instruction peut s'en assurer par ses propres yeux. On jurerait que la même main armée du même couteau a frappé cette malheureuse et l'homme au cache-nez blanc assassiné dans une voiture de remise. Le chef de la sûreté se baissa, prit son binocle et examina les plaies béantes par où l'âme s'était échappée. —C'est ma foi vrai, fit-il ensuite, l'identité me paraît complète. Voyez, messieurs... Monsieur de Gibray et le commissaire aux délégations procédèrent à un examen non moins attentif que ne l'avait été celui du chef de la sûreté. La ressemblance existe en effet, dit le juge, et même elle est frappante; mais comment admettre une si étrange connexité entre deux crimes commis en des lieux différents? C'est invraisemblable au point d'en paraître inadmissible. La lumière se fera... (A continuer.)



JOSEPH DONATI
 WATCH-MAKER & JEWELLER
 Généralement, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des frais d'étalage qui éblouissent leurs voisins. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. Donati, car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède un des assortiments les plus variés et les plus riches. En effet, que voit-on tous les jours dans ses vitrines, sinon ce que l'horlogerie et la bijouterie produisent de plus élégant et de plus beau. C'est pour ainsi dire le seul endroit où l'on trouve régulièrement en magasin tout ce qu'il faut pour satisfaire même les plus exigeants. On se figure peut-être après cela, que le prix de ses effets est exorbitants. Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même par le fait que ce splendide assortiment, il le tient au complet en permanence, s'empressant du moment qu'une nouveauté apparaît de donner une nouvelle commande. Les réparations de toutes espèces sont faites parfaitement et avec célérité. En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. Donati sollicite de nouvelles visites. Québec, 6 décembre 1882—q&h

SAISON DES FÊTES!
 Dernières nouveautés
 EN HORLOGERIE et BIJOUTERIE
 AUX MAGASINS DE
JOSEPH DONATI
 158 RUE ET FAUBOURG ST. JEAN
 ET
 241 RUE SAINT PAUL
 (EN FACE LA GARE DU PALAIS!)

Grande vente à sacrifice
 POUR LE
TEMPS DES FÊTES.
 Nettes invisibles en cheveux
AUSSI
 Epingles invisible dernièrement importées de Paris.
 200 Connettes en cheveux de toutes les nuances et de tous les prix.
 50 Perruques d'hommes à très bas prix.
 100 " de dames depuis \$2.50 et plus.
AUSSI
 On fait et l'on répare toutes espèces d'ouvrages en cheveux.
 Les peignures sont pour nous une spécialité.
 Vieilles connettes de cheveux teintes et recolorées à très bas prix.
 Razoirs vendus sur garantie ainsi que doucines, savons et savonnets.
 N'oubliez pas notre célèbre préparation
L'ENNEMI DES CHEVEUX GRIS.
 50 CENTS LA BOUTEILLE.
 N. B.—Pour l'information de nos pratiques Souvenez-vous que nous n'avons pas d'autre magasin dans la rue St. Jean que celui situé au No. 254, vis-à-vis chez M. Lemieux, encaisseur.
VICTOR DESPLATS,
 Perruquier et marchand de cheveux,
 No. 254 rue et faubourg St. Jean.
 Québec, 11 décembre 1882.

Chemin de fer Intercolonial.
 1882 Arrangements d'hiver. 1883
 A partir de LUNDI le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (Dimanche excepté) comme suit:
 Depart de la Pointe Lévis:
 Temps du chemin. Québec.
 Express pour Halifax et St. Jean..... 8.10 a. m. 7.55 a. m.
 Train d'accommodement et de la malle 11.20 a. m. 11.05 a. m.
 Train de fret..... 7.00 p. m. 6.45 p. m.
 Arrivée à la Pointe Lévis.
 Temps du chemin. Québec.
 Express d'Halifax et St. Jean..... 8.20 p. m. 8.05 p. m.
 Train d'accommodement et de la malle 2.15 p. m. 2.00 p. m.
 Train de fret..... 5.25 a. m. 5.10 a. m.
 Les trains d'Halifax et St. Jean se rendent à destination le Dimanche, mais ceux qui en reviennent restent à Campbellton.
 Le char Pullman qui part de la Pointe-Lévis le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi, se rend à St. Jean.
 D. POTTINGER,
 Surintendant-en-chef.
 Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.,
 28 novembre 1882.
 Québec, 2 décembre 1882.

Bijouterie et Horlogerie.
J. T. DROLET
 BIJOUTIER BIJOUTIER
 ET ET
 HORLOGER. HORLOGER.
 Rue du Pont No 125 Rue du Pont No 125
 Profite de cette annonce pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et informe les acheteurs qu'il vient de recevoir un assortiment des plus considérables et très varié, en Or, Argent et Plaque. Il invite le public à visiter son assortiment d'Horloges de tout genre et de tout prix.
 Grande variété de montres d'or et d'argent.
 Petites montres d'or pour dames, depuis \$18 en montant.
 AUSSI:—Bagues et alliances de mariage, sets de toutes sortes, épinglettes, pendants et boucles d'oreilles, colliers, bracelets, et tout ce qui concerne en général cette branche d'affaires.
 Réparations faites avec promptitude et à des prix modérés.
 Satisfaction garantie.
 Québec, 28 novembre 1882.—3m

AVIS.
 La compagnie du chemin de fer du Nord s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi amendant sa charte sur divers points et lui accordant des pouvoirs additionnels entre autres celui d'augmenter son capital à cinq millions de piastres.
 Par ordre du bureau de direction,
 W. E. BLUMHART,
 Secrétaire.
 Québec, 27 novembre 1882.

CORSETS SUR MESURE.
 93, rue St. Jean, Haute-Ville.
 Tous les médecins sont unanimes à dire qu'un corset qui n'est pas adapté parfaitement à la taille d'une personne ne peut qu'être nuisible à la santé. Les dames désireuses de ne pas s'exposer à ce désagrément et conserver en même temps l'élégance et la souplesse de la taille, feront bien d'aller à l'adresse ci-dessus. On apportera toute l'attention possible à les satisfaire. Inutile de s'adresser à Paris.
 Québec, 13 octobre 1882.—3m

POISSON! POISSON!!
 500 QUARTS HARENG No 1.
 500 " HARENG No 2.
 200 " HARENG Anticosti.
 200 " HARENG du printemps.
 MORUE VERTE,
 MORUE SECHE,
 TRUITE.
 100 Qrts. SAUMON No. 1, 2 ET 3
 AUSSI
 HUILE DE LOUP-MARIN,
 HUILE DE MORUE.
J. B. Renaud & Cie
 71 82, Rue St. Paul.
 Québec, 11 octobre 1882.

PRETS D'ARGENT A COURTE ECHEANCE
 A TOUTE PERSONNE
RECONNUE SOLVABLE.
 S'adresser No. 4 place Notre-Dame (Basse-Ville) et 133 rue St. Paul, Québec.
 Québec, 30 octobre 1882.—3m3sp.

ANNONCES NOUVELLES.

Demandes.
Commis demandés—P. Pelletier.
Salle de Musique.
Salle Victoria.
Grand encan sans réserve de bijouterie, montres, etc., etc.—Lemieux & Cie.
Marchandises nouvelles—Glover, Fry & Cie.
Une lacune remplie—Bernard & Allaire.
Vente spéciale—Dépot d'Huile Astrale.
Grand encan de meubles très-élégants, pianos, armoire, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Cartes de visites: Librairie Contemporaine—A. O. Raymond.
Aux grands maux les grands remèdes—Joseph Gilbert.
Saison des fêtes—Jos. Donati.

QUEBEC,

MERCREDI, 20 DECEMBRE.

NOUVELLES DU JOUR.

La quantité de grain expédiée par navires du port de Montréal, durant la dernière saison, est tombée de cinq millions de minots, comparée à celle de l'année dernière.

L'an dernier, on a expédié du port de Montréal treize millions de minots de blé, et la moyenne pendant dix ans a été de treize millions; une année l'exportation est arrivée à dix-neuf millions et une autre année à seize millions de minots de grain.

On attribue cette baisse au peu de blé d'Inde qui est venu.

L'association des commis-voysageurs du Canada, est une corporation très forte et qui doit disposer d'une bonne somme d'influence. Elle vient d'avoir son assemblée annuelle à Montréal et, d'après le rapport de son trésorier, nous voyons que les recettes de l'association durant l'année ont atteint le chiffre d'environ trente mille piastres. Une corporation qui peut remuer autant d'argent, possède à la fois un levier puissant qui peut lui permettre d'avoir raison de bien des difficultés.

Une autre association dont l'importance ne peut soulever de conteste est celle des éleveurs et exportateurs de bestiaux du Canada. Cette association vient de se réunir à l'occasion d'un grand dîner annuel à Montréal.

Ces associations sont excellentes à tous les points de vue. Elles développent le sentiment de fraternité entre les membres, et avancent les intérêts d'une classe ou d'une autre de la société, qui a un but commun à atteindre et des difficultés de même nature à rencontrer pour y arriver.

C'est pourquoi le mouvement d'organisation, que vient de faire la presse de la province de Québec, aura les meilleurs résultats, nous en sommes convaincus, pour l'association et chacun de ses membres. Il ne lui manque plus que d'être absolument unanime, de voir tous les journalistes de la province réunis un jour sous un seul drapeau. Dans tous les cas, la grande majorité qui a fait le mouvement du 14 décembre courant, est animée des meilleures dispositions, de l'ardeur la plus grande au travail, et est parfaitement décidée à fonder, coûte que coûte, une institution régulière et permanente.

L'accueil empressé, courtois, et bienveillant qu'elle reçoit déjà de tous côtés, est le meilleur augure qu'elle puisse désirer.

Le vent est aux améliorations postales.

Nous mentionnions hier celle de la carte-poste double du Canada, qui sera bientôt livrée à la circulation.

Nous voyons aujourd'hui que le directeur des postes aux États-Unis vient de faire un contrat avec un M. Ehrlich, de Saint-Louis, pour l'utilisation d'une ingénieuse invention, consistant en une combinaison de papier à lettre et d'enveloppe.

Vers le mi-janvier, l'invention Ehrlich sera mise en vente dans tous les principaux bureaux de poste de la république américaine, sous forme d'une feuille de papier à lettre, d'une enveloppe et d'un timbre, le tout pour trois sous; et d'une lettre circulaire,

d'une enveloppe et d'un timbre, le tout pour un sou, en y ajoutant le coût du papier.

L'estampille occupera la place ou d'ordinaire on mettait le cachet de cire.

Ce système constitue une grande économie de temps et d'argent.

Les paquets de mille de ces lettres-enveloppes se vendront \$2 ou \$4, suivant la qualité. Le gouvernement américain n'est que l'agent de l'inventeur, car M. Ehrlich garde ses droits d'invention.

Le directeur des postes fera rapport de la vente des dites lettres-enveloppes, tous les quatre-vingt-dix jours à M. Ehrlich.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE DE QUÉBEC.

Rapport de son assemblée générale annuelle tenue le 18 décembre 1882.

M. le comte de Salmanson, consul général de France à Québec, président honoraire de la société, au fauteuil, et présents MM. Léon Duchastel, chancelier, Dr. Pourtier, J. Fuchs, J. M. Tardivel, G. de la Porte, G. Fuchs, A. Chevrel, A. Boiron, A. Pion, L. Bornes, C. Vauxhell, C. P. Beau, J. Gouilhoud, F. Bonnet, J. Aubre, F. de Kastner, A. Depyre, L. Morel, G. Krieger, E. Jacot, P. Cousin.

Le secrétaire fut prié de lire son rapport annuel sur les affaires de la société.

Québec, 18 décembre 1882.

Monsieur le Président, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le septième rapport annuel de la Société française de Bienfaisance de Québec.

Permettez-moi de commencer ce rapport, par une parole de regret, à la mémoire de plusieurs de nos compatriotes, que la mort nous a enlevés cette année. M. J. B. DeLond, un de nos sociétaires; MM. Jos. Anctil et J. A. Gérard. La société a cru devoir, pour l'un d'eux, M. Anctil, qui n'appartenait pas à la société, prendre à ses charges les frais de ses funérailles, vu qu'il était sans famille au Canada.

Je crois devoir, en cette occasion, rappeler à la société les soins assidus que les Dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, prodigent avec tant d'abnégation à nos malades qui leur sont confiés. Nous avons aussi vu avec beaucoup de plaisir, notre président honoraire, M. le consul général de France à Québec, se faire un devoir d'assister aux funérailles de nos compatriotes. C'est un honneur qui rejallit sur toute la société et qui est en même temps un sujet de consolation, pour nous tous, éloignés de la patrie. Car, Messieurs, si nous devons sommeiller sous une terre étrangère, au moins elle nous paraîtra plus légère, quand nous aurons eu la certitude que la France, par son représentant au pays, en a fait une terre française, la consacrant par sa présence.

La prospérité de la société est un fait indéniable. Depuis sa fondation, cette année 1882 est celle qui a vu s'inscrire le plus grand nombre d'adhérents.

Les fonds de la société se sont accrus malgré les brèches que la maladie et la mort ont fait subir à notre caisse.

Nous avons eu le bonheur de pouvoir, comme l'ont fait nos sociétés-sœurs des États-Unis, verser notre obole pour venir en aide à la construction d'un hôpital français à New-York. Notre trésorier vous démontrera par son rapport annuel, l'état de nos finances, et vous convaincra de sa bonne administration.

Le commencement de l'année scolaire a été signalé pour nous, par la visite du général Boulanger et autres visiteurs distingués, qui ont reçu notre délégation avec une franche amitié. Ces messieurs ont bien voulu nous laisser comme souvenir de leur passage parmi nous, leurs autographes, dans les registres de la société.

Nous avons vu avec plaisir, que le gouvernement de la République Française avait, cette année, honoré plusieurs des hommes marquants du Canada Français, en les élevant à différents grades dans l'ordre de la Légion d'honneur; ce sont: M. C. O. Perrault, vice consul de France à Montréal, et les hon. MM. C. A. Chaplain et J. S. C. Wurtelle.

La société doit aussi des remerciements à M. Siméon LeSage, assistant-commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, ainsi qu'à M. L. Stafford, agent d'émigration à Québec, qui par l'influence due à leurs positions et par l'amitié qu'ils portent à nos compatriotes, nous ont aidé à rapatrier ou obtenir des passees, pour envoyer des émigrants français dans d'autres parties du Canada, où ils avaient des positions assurées.

Permettez-moi aussi de vous dire, que nous voyons avec bonheur le plus grand nombre de nos sociétaires, soit à la tête de grands établissements introduisant de nouvelles industries en ce pays, soit occupant de bonnes positions, ou enfin vivant de leur travail ou de leur industrie, et démontrant par là, en ce pays, ce que peuvent produire le travail et l'économie, tels que compris chez nous.

En terminant, M. le président et Messieurs, laissez-moi vous exprimer les vœux sincères que je forme pour la prospérité de la société et votre bonheur à tous, durant le cours de l'année que nous allons commencer.

Le tout humblement soumis,

PAUL COUSIN, Secrétaire S. F. B. Q.

Le trésorier lut aussi son rapport,

démontrant que les fonds de la société étaient prospères.

Il fut alors proposé et résolu, que ces deux rapports soient acceptés et que celui du secrétaire soit publié dans un ou deux journaux français.

M. G. de la Porte, secondé par M. J. Beau, proposa et il fut résolu: Que la Société Française de Bienfaisance de Québec, doit de sincères remerciements à S. LeSage, éc., assistant-commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture, ainsi qu'à L. Stafford, éc., agent d'émigration à Québec, pour les services qu'ils ont rendus à nos compatriotes, toutes les fois qu'il leur a été demandé d'user de leur influence pour nous obtenir quelques faveurs, et que le secrétaire soit chargé de leur envoyer copie de cette résolution.

Plusieurs amendements à la constitution sont discutés et approuvés, après quoi, il est procédé aux élections des officiers pour la nouvelle année. Après dépouillement du scrutin, sont déclarés élus:

Président Honoraire (de droit)—M. le Consul Général de France.
Président actif—Dr M. Pourtier.
Vice-président—J. Fuchs.
Trésorier—J. Michel.
Secrétaire—P. Cousin.
Ass.-commissaire—C. P. Beau.
Commissaires—A. Pion, J. M. Tardivel et E. Jacot.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge.

MM. L. Bornes et J. Gouilhoud, furent nommés auditeurs pour vérifier les livres et comptes du trésorier.

M. le président Pourtier, remercia M. le consul général de France, d'avoir bien voulu présider cette assemblée. M. le Consul répondit en quelques mots très sympathiques pour tous les sociétaires, et leur annonça qu'il avait pensé à nous faire une surprise, qu'il avait demandé et pensait obtenir du gouvernement de la République Française, un drapeau français, afin que nous soyons tous de plus en plus réunis à l'ombre de notre drapeau tricolore, qui nous rappellera plus vivement au souvenir de la patrie absente.

Et l'assemblée fut ajournée.
P. COUSIN, Secrétaire, S. F. B. Q.

A TRAVERS LA VILLE.

AUX URSLINES.—Sur l'avis des médecins, les Dames Ursulines ont fermé leur établissement jusqu'après les Rois.

ELECTION.—M. John C. Thomson a été réélu hier soir président de la Young Men's Christian Association.

AUX PATINEURS.—Les musiciens de la batterie A joueront ce soir au Pavillon des patineurs.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS.—Aujourd'hui, mercredi 20 décembre, à sept heures et demie du soir, conférence à la Halle Montcalm, par M. A. Michel, sur les sciences appliquées aux arts.

CONCERT OPÉRETTE.—Madame Irma Dessane annonce pour le vendredi 29 décembre, un concert-opérette à la Salle Victoria. Pour qui a l'habitude d'assister aux soirées de Mme Dessane, il est certain que celle-ci sera magnifique et tout-à-fait artistique.

LES MARCHÉS.—Quoique les marchés de la ville fussent bien approvisionnés hier, les denrées se vendaient fort cher, et l'approche des fêtes n'est certainement pas de nature à faire tomber les prix.

AU BAZAR.—Un bureau de votation sera ouvert ce soir à la table de Mme Tourangeau, afin de constater quel est le club politique le plus populaire à Québec. Les votes seront reçus pour le club Cartier, le club de Réformes et l'Association conservatrice. Les amis de ces différents club sont priés de venir déposer leurs bulletins.

LE GRAND HOTEL.—M. Willis Russell a reçu de New-York, toutes les spécifications du nouvel hôtel projeté. Il dit que toute la somme nécessaire a été souscrite et que les directeurs provisoires de la compagnie à Québec sont prêts à demander des soumissions pour construire cet édifice, dès que le gouvernement aura régulièrement transféré l'arrêté en conseil, leur accordant 250 pieds de terrain.

UNE CHANCE UNIQUE.—La grande vente d'épicerie aux magasins de MM. Toussaint & Frère, coin des rues St. Pierre et Sous le Fort, est commencée ce matin. Les acheteurs étaient nombreux et la vente a marché rondement. Elle se continuera demain et les jours suivants.

SALLE DE MUSIQUE.—M. Homier nous arrive de Montréal, annonçant qu'une excellente compagnie nous visitera sous peu. Cette fois-ci, on nous veut faire rire, et il serait difficile de ne pas en profiter. D'excellents artistes de variété, donneront un très joli programme de chants, danses, exécution sur différents instruments, récitations comiques, etc. Les journaux de Montréal, où la compagnie joue en ce moment, en font les plus grands éloges, et conseillent au public d'aller au Théâtre Royal. Les billets sont en vente au magasin du capt. Hollivell.

TERRIBLES TEMPÊTES.—On mande de St-Jean de Terre-Neuve, à la date de samedi, qu'une terrible tempête s'est fait sentir sur les côtes. La goélette Kate, qui était ancrée dans la baie Notre-Dame a été emportée. Il y avait en ce moment deux hommes d'équipage à bord, et huit braves qui voyaient de la côte ce qui se passait, monterent en chaloupe et réussirent à sauver les deux malheureux. Ils se dirigèrent alors vers la plage, mais une lame monstrueuse fit chavirer l'embarcation et huit de ses occupants se noyèrent. Les deux autres furent jetés à terre sans connaissance. Un instant après la goélette sombra. Plusieurs vaisseaux ont été fort endommagés.

PIANOS, PIANOS.—C'est demain jeudi, le 21, qu'il sera vendu à l'encan, deux magnifiques pianos neufs et une grande quantité de beaux meubles neufs et de seconde main; nous sommes certain que tout y sera vendu à très bas prix, quoique l'assortiment consiste en tout ce qu'il y a de plus beau et de plus élégant. Les pianos, instruments de qualité supérieure, seront vendus avec garantie pour cinq ans. Inutile pour nous de conseiller à nos lecteurs de ne pas manquer cette rare chance et nous sommes persuadés que ceux qui ont besoin surtout en profiter. Cette vente aura lieu aux salles de MM. Oct. Lemieux & Cie, 253 rue et faubourg St-Jean, et commencera à deux heures précises. Tout sera visible ce soir jusqu'à 10 heures et demain avant la vente.—Pour les détails, voir l'annonce.

LE PHOSPHATE ACIDULÉ DE HORSFORD, comme rafraîchissement.—Le Dr C. O. Files, de Portland, Me., dit: "Après une forte transpiration, et lorsque l'eau froide était impuissante à lessiver ma soif, c'est à lui que j'ai eu recours, et avec le plus grand succès."

FAITS DIVERS.

SÉRIEUSE COLLISION.—Il vient de se produire sur la voie du Grand-Tronc, dit la Patrie, une des plus sérieuses collisions qu'on ait signalées depuis longtemps.

De bonne heure, dimanche matin, deux convois de marchandises, le No 21, venant de l'ouest, et le No 26, allant dans une autre direction, se sont frappés sur la ligne du Grand-Tronc, près de Sainte-Anne. Ces deux convois d'ordinaire se rencontrent à Sainte-Anne. Dimanche, lorsque le train No 21 est arrivé à Sainte-Anne, l'autre convoi n'était pas arrivé et on ne sait comment l'expliquer, le conducteur du No 21 décida de ne pas attendre. Questionné par l'opérateur du télégraphe, le conducteur répondit qu'il avait des ordres.

Le convoi était à peine à deux milles de Ste-Anne, quand le conducteur vit tout à coup le convoi No 26 arrivant à toute vapeur. Il fit renverser la vapeur et appliquer les freins. On fit de même sur le No 26; mais il était trop tard. Les deux locomotives se frappèrent et s'écrasèrent avec un fracas épouvantable. Les wagons firent, les uns mis en pièces, les autres jetés hors de la voie. Les pertes s'élèvent à \$50,000.

On considère comme miraculeux le sauvetage de tout le personnel.

Ce n'est que lundi après-midi qu'on a pu terminer les travaux de déblaiement de la voie. Le train de Chicago qui devait arriver ici dimanche matin, n'est entré en gare que tard, lundi après-midi.

UN SUICIDE.—Un incident bien douloureux vient de jeter le deuil dans une famille estimée de la partie sud-ouest de Montréal.

Le jeune Redmont, âgé de 21 ans, et fils du gardien de l'écluse St. Gabriel, demeurant sur la rue Williams, était retenu au lit par la maladie depuis quelques jours.

Ce matin à 9 heures moins 20 minutes il fut laissé seul pendant quelques instants et il en profita pour accomplir son funeste projet. Il se leva, se vêtit légèrement et malgré sa grande

faiblesse il alla se précipiter dans le canal, près de l'écluse dont son père avait la garde. A cet endroit le niveau de l'eau change continuellement et empêche la glace de se former.

Le jeune homme disparut dans les flots et a dû être entraîné jusqu'à l'endroit où la glace est bien formée, car il ne reparut plus.

Cet acte de désespoir, commis sans doute dans un accès d'aliénation mentale que rend plus probable encore, la mauvaise santé du défunt, s'est accompli avec tant de rapidité, que plusieurs personnes qui en ont été témoins, n'ont pu l'empêcher.

Malgré les recherches les plus actives, le cadavre n'a pas encore été retrouvé.—(Le Monde.)

MOYEN D'OBTENIR UNE LICENCE.—Un hôtelier dans une municipalité avoisinante, rapporte le Monde de Montréal, demandait une licence d'auberge au Conseil et rencontrait de l'opposition. Après avoir bien compté il s'aperçut même que ses adversaires étaient en majorité d'un.

Il conta ses peines à un ami de Montréal qui imagina une petite histoire pour tirer son ami d'embarras.

Le Conseil devait se réunir dans la soirée et les adversaires de l'hôtelier attendaient avec impatience l'heure de leur triomphe. Dans l'après-midi, le plus acharné d'entre eux, qui est entrepreneur, reçut une invitation d'un nommé Brown, de venir le rencontrer au St-Lawrence Hall, à 5 hrs p.m. Il s'agissait d'un contrat pour la construction de plusieurs maisons à St-Henri. Le conseiller-entrepreneur fut exact au rendez-vous, certain d'être de retour pour la séance du Conseil.

Il rencontra le prétendu Brown, avec lequel il eut une longue conversation arrosée de plusieurs verres de vin. Ils montèrent en voiture et Brown alla faire visiter au trop confiant entrepreneur d'immenses terrains à Saint-Henri.

Il s'agissait de couvrir tout cela d'immenses constructions en pierre et l'entrepreneur rêvait déjà au joli compte d'extras qu'il aurait à présenter.

Comme il restait encore un peu de temps, avant la fin de la séance du conseil, Brown conduisit son homme visiter les carrières qui devaient fournir la pierre pour les bâtisses mirobolantes.

Il était dix heures et demie, lorsque le conseiller songea à son hôtelier; il revint en toute hâte, mais la licence était accordée au grand mécontentement du beau-père du conseiller-entrepreneur, qui est aussi conseiller et adversaire acharné des hôteliers.

L'entrepreneur court encore après Brown.

DIVORCE AMÉRICAIN.—Sous ce titre, un journal de Paris raconte l'histoire suivante:

Un paquebot transatlantique vient d'amener en France la femme du docteur américain Tanner, qui a tant fait parler de lui à propos de son jeûne absolu et volontaire de quarante jours. Mme Tanner est actuellement divorcée d'avec son mari, et rien d'original comme la cause de son divorce.

Le docteur Tanner est l'homme des inventions baroques. Un jour, entre autres, il s'imagina avoir découvert que le caractère humain se modifiait suivant la nourriture et surtout suivant la nature des légumes que l'on mange.

"La carotte, disait-il, rendait mélicieux et sournois, le navet donnait une extrême douceur, tandis que l'usage prolongé des haricots verts rendait irritable, etc."

C'est cette théorie qui a jeté le trouble dans le ménage du docteur. En effet, ayant engagé à ce propos un pari important avec ses amis, il entreprit d'expérimenter sur sa femme les haricots verts et obligea celle-ci à en manger jusqu'à deux kilogrammes par jour. Naturellement après avoir été soumise pendant huit jours à ce régime, Mme Tanner fut tellement surexcitée, qu'elle envoya une cruche à la tête de son mari. Le docteur gagnait ainsi son pari, et, encore plus convaincu de sa théorie, il mit aussitôt sa femme au régime forcé des navets pour lui rendre son caractère doux de jadis. Mais cette fois, Mme Tanner n'y tint plus: elle demanda le divorce et l'obtint.

Alors nous conterons les divorces par les navets.

TOUCHANTE AFFECTION.—Nous ne nous souvenons plus du nom du philosophe qui affirmait que "ce qu'il y avait de meilleur dans l'homme était le chien," mais il est certain que fort souvent les animaux en remontreraient

Annonces Nouvelles.

DEMANDE.

Une demoiselle désirerait avoir une bonne pension dans une excellente famille française, où l'on parle correctement le français.

Mlle X, Bureau de l'Evenement. Québec, 20 décembre 1882—3fp

COMMIS DEMANDÉS.

On a besoin pour le 1er avril et mai prochain, vingt-cinq commis ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises sèches.

S'adresser à P. PELLETIER & CIE., Marchands, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 20 décembre 1882—1m

SALLE VICTORIA

Grand CONCERT Operette, DONNÉ PAR Mme IRMA DESSANE, VENDREDI, 29 DECEMBRE.

Prix d'admission 50 cents, sièges réservés 75 cents, galeries 35 cents, enfants au-dessous de 12 ans 25 cents.

Les billets sont en vente chez MM. Lavigne, Morgan, Bernard & Allaire et chez M. Langlais, St. Roch.

Le plan de la salle est déposé chez M. Lavigne. Québec, 20 décembre 1882.

SALLE DE MUSIQUE

J. B. SPARROW, Gérant.

TROIS SOIRS SEULEMENT, Lundi, Mardi et Mercredi, DECEMBRE 25, 26 ET 27,

La Fameuse Compagnie de JOLLY PATHFINDERS

Dans leur inimitable comédie intitulée SCRAPS

Offrant une garantie de 1,426 représentations.

La troupe comprend tous les genres de célébrités.

Ces représentations sont remplies de passages comiques, chant et danse.

Prix d'admission : sièges réservés 75 cents, galerie 50 cents, pite 25 cents. Sièges réservés en vente au magasin du Capt. Hollivell.

Québec, 20 décembre 1882.

LAMPES! LAMPES!!

Nouveaux Lustres argentés, en nickel, et en cuivre poli, pour salons, passages, salles à manger, etc.

Les soussignés ont reçu une grande variété de ces lustres d'un genre tout-à-fait nouveau et d'un poli remarquable.

Ils sont d'une élégance que n'atteignent nullement les autres lampes et se vendent à prix fort accessible.

AUSI CARAFES, VERRES À VIN, GOBELETS, TOMBLEURS, ETC., aux plus bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

F. O. Valland & Frère, 92, Côte Lamontagne, Basse-Ville, et coin des rues St. Joseph et du Pont, St. Roch. Québec, 18 décembre 1882.

AVIS

Avis est par le présent donné que la "Presse Associée de la Province de Québec" demandera à la législature de Québec, un acte d'incorporation.

N. LEVASSER, président. DR N. E. DIONNE, secrétaire. Québec, 15 décembre 1882—1m

UNE BONNE AFFAIRE POUR LE PUBLIC

ET LES MARCHANDS de la CAMPAGNE

L. PARADIS MARCHAND

114, RUE ST. JOSEPH, 114

A l'honneur d'informer le public en général de la ville et de la campagne, qu'ayant l'intention de se retirer du commerce de marchandises sèches, il vendra tout son fonds, soit en GROS ou en DETAIL, à une grande réduction.

Tous les effets sont marqués et seront vendus à des prix qui satisferont les acheteurs.

Il espère que tous ceux qui ont besoin de marchandises voudront bien profiter de la chance très rare de pe voir acheter de bons effets bien au-dessus de la valeur.

Venez voir, avant ou après avoir vu ailleurs, mais avant d'acheter.

Québec, 19 décembre 1882—1m

DÉCÈS.

A St. Pierre les Beccquets, le 17 courant, à l'âge de deux mois et vingt sept jours, Marie Bernice Ernesta, enfant de M. J. A. Pepin, marchand.

A New-York, Staten Island, N.-Y., le 8 décembre, à l'âge de 80 ans, Anne Wood, veuve de feu Thomas Braniff et mère de M. J. S. C. Wurtele.

PIMODAN LANGLOIS MEUBLIER

292, rue et faubourg St. Jean.

POUR LES FETES.

Je viens de finir un grand stock de meubles des derniers goûts, très élégants et très solides. Setts de salons couverts en brocatelle, en repp et en drap de crin, setts de chambres à coucher en noyer noir avec dessus en marbre, chaises de salles à dîner, tables extensives (3 feuilles), tables de centre avec dessus en marbre et en bois, très riches, sideboards en noyer noir et frêne, bancs de piano, étagères, bibliothèques, secrétaires, tablettes et tables de fantaisie.

Le tout est vendu à des prix qui défient toute compétition.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'adresse: PIMODAN LANGLOIS, Meublier, 292, rue et faubourg St. Jean. Québec, 19 décembre 1882—15j

Nuages! Nuages! Nuages!

Châles! Châles! Châles!

TRICOTS DE FANTAISIE ET COULEURS VARIÉES.

Fleurs Françaises très-nouvelles, Etoffes à robes, Etoffe à manteaux.

Nouvellement reçus pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, chez

J. E. LATULIPPE, Marchand de modes et de nouveautés, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

N. B.—Beaux Gants de Kid, couleurs, opération, moyenne, et foncé à 50 cents la paire. Québec, 16 décembre 1882—15j

MEUBLES! MEUBLES!!

La plus belle assortment de meubles se trouve chez

J. F. AREL, 95 RUE ST. JOSEPH, PORTE VOISINE DU BUREAU DE POSTE ST. ROCH.

Où l'on peut constamment trouver meubles de salons, chambres à coucher, salles à dîner, et le tout dans le dernier goût.

AUSI TOUJOURS EN MAINS: Meubles unis et de fantaisie, et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.

Québec, 6 décembre 1882—1m

Huitres fraîches véritables de Baltimore

REÇUES TOUS LES JOURS. 25 centins la pinte

Chez E. ROUMILHAC, 19, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 5 novembre 1882.

ELIE BEDARD

IMPORTATEUR DE MONTRES ET BIJOUTERIES

243 RUE ST. PAUL

En face du dépôt du chemin de fer du Nord, Québec.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier.

Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or vous plairaient, vite allez chez M. Bedard.

Il vous manque des pièces d'ar arterie, c'est chez M. Bedard qu'il faut vous les procurer.

Enfin, c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc.

Avant d'aller ailleurs, arrêtez-vous à l'adresse ci-dessus.

Québec, 7 décembre 1882—1m

A LOUER

Un logement No. 83 rue Lachevrotière, très confortable, 10 appartements.

S'adresser Au No. 69 rue Lachevrotière. Québec, 7 décembre 1882—1m

Grand Sacrifice!

ABANDON DU COMMERCE AU No. 30 RUE ST. GEORGE.

Chapeaux, articles de mode tels que: rubans, plumes, fleurs, shapés, velours noirs et de couleurs, drap de dames, étoffes à robes, winceys et cachemires, nappes pour manteaux de dames, châles de fantaisie, serge valant \$3 pour \$2.50, tweeds tout laine et union, flanelles de 13 cents en montant, chemises pour hommes, shirting, coton jaune et coton unaté, draps de lit, couvertures de laine, couvre-pieds, indiennes de fantaisie et à meubles, corsets, écharpes, fourrures, imitation de loutre, nuages et foulards en soie et en laine.

LUDGER BOLDCU, 30, rue St. George. Québec, 7 décembre 1882—15j

VENTE A L'ENCAN CONSIDERABLE D'EPICERIES

Aux magasins bien connus de TOUSSAINT & FRERE

COIN DES RUES ST. PIERRE et SOUS-LE-FORT

MERCREDI PROCHAIN LE 20 COURANT ET LES JOURS SUIVANTS

Des occasions magnifiques POUR LES FETES

SERONT OFFERTES A CETTE VENTE LA VENTE CHAQUE JOUR A 10 A. M.

Positivement sans réserve. GEORGE GRENIER, H. C. S. Québec, 18 décembre 1882.

DEMENAGEMENT.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, que ses nouveaux magasins étant terminés, il a repris le poste de commerce qu'il occupait avant la conflagration de l'an dernier.

COIN DES RUES ST JEAN ET CLAIRE FONTAINE, En face l'église St. Jean.

Le nouvel édifice lui a permis d'étendre considérablement le cercle de ses affaires et d'augmenter son fonds de commerce de manière à faire face à toutes les demandes.

F. GIGUÈRE, Coin des rues St. Jean et Claire Fontaine. Québec, 15 décembre 1882—15j

Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE Lundi, 25 Septembre 1882

Les trains circuleront comme suit:

Mixte. Maille. Express

Départ de Montréal pour Québec, 3.00 P.M. 10.00 P.M.

Arrivée à Québec, 6.50 P.M. 3.50 A.M.

Départ de Québec pour Montréal, 9.10 A.M. 10.00 P.M.

Arrivée à Montréal, 4.00 P.M. 6.30 A.M.

Départ de Montréal pour St. Félix de Valois, 2.15 P.M.

Arrivée à St. Félix de Valois, 8.20 "

Départ de St. Félix de Valois pour Montréal, 5.20 A.M.

Arrivée à Montréal, 8.50 "

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Châles-Palais le jour et de Châles-Dortoirs la nuit.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En consultation avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau Général, Québec

BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMEE, MONTREAL

RUE-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC.

CHMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA A. DAVIS, Surintendant.

VENTE SPECIALE.

La lampe à plus bas prix.

UNE LAMPE de Trois piastres pour \$1.25

Elle mesure 22 pouces de hauteur; sur le pied sont des décorations peintes à la main; la fontaine est grande, de forme élégante, et en verre gelé. Elle porte un abat jour en porcelaine et donne une lumière très forte.

En vente au DEPOT D'ARTICLE ASTRALE, Rue de la Fabrique. Québec, 13 décembre 1882.

DÉMÉNAGÉ.

M. A. MONTMINY PHOTOGRAPHE

Informe le public qu'il a transporté ses ateliers du No. 132 au

No. 187 RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.

Où il continuera comme par le passé à recevoir les commandes pour photographies.

UNE VISITE EST SOLICITEE. Québec, 11 décembre 1882—1m

Grand encan sans réserve de Bijouterie, Montres, etc., etc.

CHEZ JACOT, PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

A commencer MERCREDI SOIR, 20 décembre, et les soirs suivants.

Nous avons reçu instruction de M. E. Jacot, de vendre à l'encan, à son magasin, rue St. Joseph, St. Roch, à commencer mercredi soir, le 20 décembre, et les soirs suivants, un immense assortiment de bijouterie, montres en or et en argent, bagues avec diamants, chaînes pour dames et messieurs, argenterie, coterie en argent plaqué, pots à l'eau, huilliers, plateaux, assiettes à cartes, épergues, boîtes à bijoux, albums, articles de fantaisie, et une immense quantité d'autres effets.

Tout ce qui sera mis à l'enchère se vendra sans aucune réserve.

La vente chaque soir commencera à SEPT heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 16 décembre 1882.

Grand encan de meubles très-élégants, Pianos, argenterie, etc., etc.

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

JEUDI, le 21 DECEMBRE

A notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean.

Deux magnifiques pianos carrés de 7^e octaves, instruments de qualité supérieure, ameublement de salon et de parloir de toutes variétés, recouverts en soie, en damas et en crin, grands miroirs glaces anglaises, tapis de tapisserie, étagères, gravures, chaises de fantaisie, table de centre dessus en marbre, sideboards en noyer noir et en frêne, tables à dîner extensives en noyer noir, grand assortiment de chaises de salle à dîner, fauteuils, ameublements de chambres à coucher en noyer noir et marbre, ameublements de chambres à coucher en frêne, matelas en crin pur, canapés avec matelas, et une grande quantité d'autres effets.

Ce grand encan aura lieu jeudi le 21 décembre à notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean. Tout sera vendu sans réserve. Les effets seront visibles mercredi le 20, de 9 heures a. m. à 10 heures du soir.

Les pianos seront mis à l'enchère à 3 heures.

Il sera donné une garantie par écrit pour cinq ans, de la bonté et de la durabilité de ces magnifiques instruments qui sont égaux à tous pianos de première classe se vendant de \$450 à \$500

Nous pensons être trop bien connus du public pour dire plus que de venir vérifier les annonces que nous faisons. D'une votre intérêt, venez faire une visite.

La vente commencera à DEUX heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs. Québec, 13 décembre 1882.

MARCHANDISES NOUVELLES

Appropriées pour cette saison.

Soie, satins, Grenadines de Soie, Rubans à ceinturons, Plumes, Fleurs, Garnitures de tête, Dentelles, Fichus, Colletteries, Cravates, Gants de Kid de 2 à 12 Boutons.

Grande quantité d'indiennes à couleurs solides et autres Etoffes à Robes pour présent de Noël et Jour de l'An, à des prix très bas.

La balance de notre assortiment pour l'hiver en fait de chapeaux ronds et fermés aussi de manteaux de drap et doublés, pelletterie, sera vendue à une très grande réduction.

Robes de soirées, dîners et autres, faites dans les dernières modes et à court avis.

Cravates, Foulards, Chemises, Collets, etc. pour Messieurs.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 13 décembre 1882.

AMEUBLEMENT.

Un nouvel assortiment des derniers dessins en fait de Tapis Tapisserie, Bruxelles et autres, Prêlards, Linoleums, Nappes, etc.

Etoffes à Rideaux et Garnitures, Rideaux de Dentelles, Tapis pour Tables et Placets.

Lits en fer et en cuivre.

Baguettes et corniches en cuivre et en bois doré. Baguettes et ornements pour tableaux.

Chaînes pour rideaux, Baguettes à escaliers.

Matelas en crin, lits à ressorts, oreillers et traversins en plumes.

Glover, Fry & Cie., Québec, 13 décembre 1882.

Chemin de fer du Grand-Tronc

Ottawa, via le Canada Atlantic.

FETES DE NOEL

ET DU JOUR DE L'AN.

BILLETS ALLER ET RETOUR POUR Ottawa à moitié prix, tous par départ le 25 décembre 1882 et retour le 1er janvier 1883 inclusivement.

Un passage et un tiers pour Ottawa et retour, les 22, 23 et 25 décembre.—bon pour retour le 26.—et déce 29 et 30 et 31 janvier.—bon pour retour le 2 janvier 1883

Départ de la gare Beauport à 9 heures a. m., et 9.30 heures p. m.

JOSEPH HICKSON, Gérant Général Québec, 16 décembre 1882—2a

UNE LACUNE REMPLIE.

MAX D. MAJOR, facteur d'orgues d'expériences, accordeur et réparateur de pianos et d'harmoniums, désire attirer l'attention du public musical, sur ce qui suit :

Ayant dernièrement ouvert un atelier de première classe, et ayant fait l'acquisition d'un assortiment complet de matériaux de première classe, je suis en état de faire les réparations les plus difficiles aux pianos et orgues, tel que changer entièrement le sommier et renouveler l'action d'un piano, ou remplacer par de bonnes les parties défectueuses d'un orgue ou d'un harmonium, en un mot d'un vieux instrument, en faire un neuf. Le public est invité à venir examiner les échantillons de mon ouvrage au magasin de MM. BERNARD & ALLAIRE, 6 rue de la Fabrique, où toutes commandes pourront être laissées.

MAX D. MAJOR.

PIANOS! PIANOS! Nous venons de recevoir un grand assortiment des célèbres pianos suivants: W. KNABE & Co., STEINWAY, CHICKERING, WEBER, de New-York, STEVENSON & Co., NEWCOMBE & Co., HINTZMAN & Co., G. M. WEBER & Co., et aussi KRANTZ & BACH et McCAMMON.

HARMONIUMS: W. DOHERTY & Co., D. BELL SONS & Co., KILGOUR & GAGE, et DOMINION ORGAN Co.

BERNARD & ALLAIRE.

No. 6, rue la Fabrique.

Québec, 18 décembre 1882.

Médecine magnétique de Mack



Aliment du Cerveau et des Nerfs

Est un remède sûr, prompt et efficace pour toutes les affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes spermatorrhée, faiblesse générale, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, ramène l'intelligence renforcée le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes épuisés.

Chaque ordre de 12 paquets, accompagné de piastres, nous enverrons un papier qui assurera à l'acheteur le retour de son argent si l'emploi de ce remède n'opère pas la guérison.

Détails complets dans notre pamphlet que nous désirons envoyer gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse.

La MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 30 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la poste, sur réception du montant en adressant:

MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada. Vendue à Québec par J. V. VELDON, 122 rue St. Joseph, et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste. 30 décembre 1882.

LES PILULES DE

NOIX LONGUES COMPOSEES DE MCGALE

Sont les meilleures et les plus efficaces l'usage des familles.

ELLES GUERISSENT

MAUX DE TÊTE.

ÉTOURDISSEMENTS,

MALADIES DU FOIE,

AFFÉCTIONS BILIEUSES

et toutes les maladies que peut produire mauvais fonctionnement de l'estomac.

PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1 Expédiées franc de port à toute adresse, à l'exception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes villes et villages de la PUissance.

B. E. MCGALE, seul propriétaire, 391 St. Joseph, Montréal.

P. S.—Demandez les PILULES DE MCGALE Québec, 16 octobre 1882.



NTE EST RICHESSE

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr. E. West, spécifique garanti pour l'hystérie, convulsions, les transports, la névralgie, la rage de tête, la prostration nerveuse causée par l'abus des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, l'impotence chez les deux sexes, les pertes involontaires et spermatorrhée causées par l'abus moral et physique. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres. Nous garantissons que six boîtes guériront ce cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas—John C. West & Co., propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Québec chez J. V. Veldon, 122 rue St. Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 37 et 39 rue St. Pierre. 10 août 1882—lan

\$500 DE RECOMPENSE!

Nous paierons la somme ci-dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie, maux de tête, constipation et contipation que nous ne pourrions guérir avec les Pilules Végétales de West. Le foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne requièrent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grande boîte contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez les pharmaciens. Délices vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques sont fabriquées par John C. West & Co., fabricateurs de pilules à Chicago et Toronto. Les requêtes d'essai expédiées gratuitement par la poste sur réception d'un timbre de 3 cts. 10 août 1882—lan & h

REDUCTIONS

AVANT L'INVENTAIRE, EN JANVIER.

A RAISON DE LA DOUCEUR DE LA SAISON, et désirant diminuer notre fonds de MARCHANDISES D'HIVER,

Nous vendrons d'ici à la fin de décembre à grande réduction dans les principaux départements.

Marchandises pour les fêtes!

Comme toujours, notre fonds de marchandises pour les fêtes est du meilleur choix et très varié, et sera offert dans quelques jours.

FYEE & LEITCH,

RUE DE LA FABRIQUE.

Québec, 5 décembre 1882.

CELERI! CELERI!

DEPOT EN GROS et EN DETAIL,

107, RUE GRANT,

ST. ROCH.

En vente au détail chez A. Grenier et Giraux & Langlois, épiciers, rue St. Jean.

Aussi: petit celeri pour salade.

ALFRED LEBRETON,

Fermier français. Québec, 15 décembre 1882.

TERRE A VENDRE

OU A LOUER.

On offre à vendre ou à louer une des plus belles terres de la paroisse de Beauport, à de très bonnes conditions.

S'adresser à

LEON POULIN,

Beauport.

Québec, 12 décembre 1882—15jp

LE TABAC IROQUOIS

CE QU'IL Y A DE

MIEUX sur le MARCHÉ.

TABAC PAQUETÉ EN FEUILLARDS.

Sans contredit le meilleur tabac à FUMER et à CHIQUER.

Manufacturé pour le commerce en général.

ESSAYEZ-LE

Il vous plaira certainement.

LEMESURIER & FILS,

150 à 157, RUE ST. PAUL,

Québec, 5 décembre 1882—3m

Aux grands maux

Les grands remèdes.

ATTENTION! ATTENTION! à l'hiver qui se montre, dès son commencement, d'un aspect très-rigoureux. Il est admis, par un grand nombre de médecins, que beaucoup de maladies telles que: inflammation d'intestins, rhumes, bronchites, maux de tête, même quelquefois jusqu'à la consommation, sont contractées par du froid aux pieds.

Le seul remède à tous ces maux est de se chauffer bien chaudement. Vous pouvez vous procurer toutes sortes de chaussures chaudes pour vous garantir de ces maladies, chez

JOS. GILBERT,

Cordonnier.

Nos. 296 et 298, rue St. Jean.

Québec, 9 décembre 1882

Meubles et effets à bon marché.

NAP ARSENAULT,

No. 43, RUE ST. JOSEPH,

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter toute espèce de meubles et effets de seconde main, lingerie, etc., etc.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient aussi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, plaqués en noyer noir, tels que bureaux à toilette, couchettes, commodes, etc., paillasses à ressorts, matelats en crin et en laine, et une grande variété de chaises en canne, tonné, en bois, provenant de la manufacture autrichienne.

Aussi: une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

Québec, 22 novembre 1882.—2m

GUERISON CERTAINE SANS REMÈDE

BOUGIES MÉDICAMENTÉES ET SOLUTIONS DE ALLAN, brevetées 16 oct. 1876.

Une boîte No. 1 guérira aucune maladie en quatre jours ou moins.

Une boîte No. 2 guérira les cas réputés incurables quelque soit le temps qu'ait duré la maladie.

Plus de doses causées par l'abus de l'opium, de l'opium ou d'autres substances de nature à produire toujours la dyspepsie en détruisant la membrane de l'estomac.

Prix \$1.50. Vendues par tous les pharmaciens ou expédiées par la poste sur réception du prix. Pour plus amples renseignements demander des circulaires.

Adressez: J. C. ALLAN & Co P. O. 1638 on 83 John street, New-York.

Québec, 11 octobre 1882.—la

PIANOS! PIANOS!

Avis à toutes les personnes qui voudraient se procurer de bons Pianos de seconde main en ordre parfait, à des prix modérés. Qu'elles aillent chez MM. N. Lemieux & Cie. Là seulement elles trouveront des pianos en bon ordre et à très bon marché.

N. LEMIEUX & CIE.,

No. 308, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, Québec, 7 décembre 1882—15jp

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Entures et Poulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 19 octobre 1882.—6m

VENANT D'ETRE REÇUS.

PIANOS



DE

KRANICH & BACH

ET

E. McCAMMON

Personnellement choisis dans ces grandes manufactures par

ARTHUR LAVIGNE,

55, rue de la Fabrique.

2 décembre 1882.

FOURRURES! FOURRURES!

PÉLERINES,

MANCHONS,

TUNIKES,

PALETOTS,

CASQUES,

GANTS, et

ROBES DE CARRIOLE.

Bon marché pour du comptant.

J. C. PATERSON

87, rue Buade.

Québec, 29 novembre 1882.

MOULINS A COUDRE

SINGER, WANZER,

RAYMOND

JEAN ROY, tailleur.

Rue Sous-le-Fort.

14 avril 1882—lan

L. N. BERTRAND & FRÈRE

Marchands-Quincailliers

ue St. Joseph St. Roch

Enseigne de la grande Pelle.

EN GROS ET EN DETAIL.

Aux marchands de la campagne!

Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne à nous faire visite et à venir profiter des grands avantages que nous offrons.

Le public en général nous accordera aussi sans doute une part de patronage que nous nous efforcerons toujours de mériter.

28 juillet 1882—6m

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 19.—M. Duclerc, président du conseil des ministres, s'est foulé le genou, et sera probablement obligé de garder la chambre pendant quelques jours.

On annonce semi-officiellement que les Chinois ont entièrement évacué le Tonquin, en obéissance à des ordres venus de Pékin, et que les relations entre la France et la Chine sont excellentes.

L'état de M. Gambetta n'est pas alarmant, mais il nécessitera des soins assidus pendant plusieurs jours. La nouvelle de sa maladie a fait sensation.

Le conseil général de la Seine a exprimé le désir que le gouvernement procédât immédiatement avec le projet de tunnel du Simplon, afin d'arrêter la substitution des marchandises de fabrication allemande à celles de fabrication française, par le tunnel du St. Gothard.

Le comité du budget a décidé aujourd'hui le vote d'un crédit de 23 millions de francs, pour le maintien d'une armée d'occupation en Tunisie, mais il refuse pour le moment un crédit de huit millions pour fortifications, casernes et postes militaires.

Marseille, 19.—Une bagarre a eu lieu aujourd'hui près d'ici, entre des ouvriers français et italiens. Un Italien a été tué et quatre des perturbateurs ont été blessés grièvement. On a arrêté plusieurs Italiens.

Dublin, 19.—A Loughrea hier, un grand nombre de journaliers ont paradé dans les rues en criant: "De l'ouvrage ou du pain, car nous mourons de faim."

La foule environna la résidence de l'évêque Duggan qui leur distribua de l'argent.

La détresse est grande dans cette ville.

Berlin, 19.—Les travaux préliminaires pour rendre le Weser navigable pour les navires océaniques depuis Bremerhaven jusqu'à Brême sont terminés. Le coût de ces travaux est estimé à 30 millions de marks, et il faudra probablement six ans pour en mener l'exécution à bonne fin. Lorsqu'ils seront terminés, ils donneront un élan vigoureux au commerce entre Brême et New-York.

AFFAIRE PELTZER.

De mémoire d'analyste judiciaire, on n'a pas vu des inculpés se défendre avec plus d'habileté, de soin, de logique et de cohésion. Les frères Peltzer ne sont pas les premiers venus; Armand surtout est un esprit très fin, très cultivé, maître de sa parole et très expert en controverse. Ils ont eu en outre tout le temps de préparer leur défense, depuis bientôt trois mois que l'acte d'accusation leur a été signifié. Ils sont enfin assistés par des avocats justement réputés et ayant, tous et chacun, remporté de brillantes victoires sur le champ de bataille judiciaire.

L'audience d'hier a été très émouvante, mais elle n'a rien appris à personne. Tout l'intérêt va se développer dans les dépositions des témoins et les contradictions qui en résulteront. Le système de défense des frères Peltzer est très simple: ils avouent tous les faits incontestables et matériels qui ne peuvent leur causer aucun préjudice. Quant aux autres, si graves ou si indifférents qu'ils soient, ils nient absolument—on pourrait même dire effrontément.

—Vous êtes en contradiction avec vos servantes, disait hier M. le président Demeure à Armand Peltzer, à propos des dépositions qui tendent à établir ses relations adultères avec Mme Bernays.

—Permettez, répond avec un tranquille sourire le frère de Léon, ce sont ces femmes qui sont en contradiction avec moi. Il y a une nuance!...

Quand le président rappelle à Armand la terrible parole de Mme Peltzer mère au juge d'instruction, lorsque, instruite de l'arrestation de ses enfants, elle s'est écriée: "Mes fils! des meurtriers!..." et tout cela pour cette femme!—Armand répond d'un air indigné:

—Le juge a dit cela, ma mère le nie... Entre ma mère et cet homme mon choix n'a pas à hésiter.

Plus tard, M. le président lui met dans les yeux une note de cocher payée par Mme Bernays et sur laquelle figure ce chiffre, du reste peu important: 9 Pour avoir roulé avec M. Peltzer: 9 francs.—Armand s'écrie d'un ton de grande hauteur:

—Est-ce qu'un homme du monde comme moi accepte de l'argent d'une femme!

Le système de la défense se définit bien nettement: Léon persiste à soutenir qu'il y avait une affaire Murray, que ce Murray existe et que c'est en voulant négocier avec l'avocat Bernays au nom de cet armateur fantastique et introuvable que, menacé par Bernays de la justice, il a perdu la tête et la tude. On ne comprend pas bien l'obstination que met Léon à soutenir cette thèse insoutenable. Il est trop clair quasi Murray, l'armateur, existait, cet homme qui, d'après Léon, a mis une première fois une somme de 12,500 fr. à sa disposition pour une affaire qui n'a pas réussi; qui, malgré ce premier échec, a mis encore une seconde somme de 13,000 fr. à sa disposition pour venir tenter en Europe une seconde aventure—il est trop clair, dis-je, que cet homme que la justice a cherché inutilement partout, aurait depuis longtemps donné signe de vie pour tirer de l'impassable terrible où il se trouve. Cet ami Peltzer pour lequel il a fait déjà, gratuitement, de si considérables sacrifices

Hier, encore, M. le président disait à Léon: "Si Murray existe, indiquez-moi un moyen de le faire venir attester son existence et j'usurai de toutes les ressources que me donne mon pouvoir discrétionnaire pour vous le faire trouver."

Léon Peltzer n'a rien trouvé à répondre, et pour cause.

L'attitude d'Armand est plus explicable. Il prétend avoir toujours cru à l'innocence de son frère, même après son arrestation, le 5 mars. Quant à Mme Bernays, il garde vis-à-vis d'elle une attitude affectueuse et respectueuse en même temps, ce qui lui concilie certainement les sympathies. Si le jury était composé de femmes, Armand serait incontestablement acquitté.

Malheureusement pour lui, cette réforme n'a pas encore été introduite dans notre mécanisme judiciaire.

LA SOUR E D'UNE MAUVAISE HUMEUR.

MEUR.—Lorsque votre mari rentre au logis de mauvaise humeur, qu'il arrache violemment ses chaussures, et que son apparence générale trahit la douleur, n'attribuez pas cela à un travail ardu ou à des déceptions dans les affaires, mais aux cors qui le font souffrir sans trêve ni merci. Un mot suffit pour le ramener: Achetez une bouteille de l'Extirpateur des cors sans douleur de Putnam. Ses cors disparaissent promptement et sans douleur, et sa satisfaction sera sans bornes. En vente partout, N. C. POLSON & Co., propriétaires, Kingston.

Dans toute l'histoire de la Médecine

aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante réputation que l'Ayer's Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie.

Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quiconque en a fait usage seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font amplement usage dans leur pratique, et les prient, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S., chimistes pratiques et analystes. En vente chez tous les Pharmaciens.

CERTIFICAT.

UNE AUTRE PERSUASION ÉCLATANTE DU MÉRITE DE L'EMULSION DE PUTTNER.

Bureau de J. F. T. JENKINS, M. D., 23 carré Richmond, Montréal, 25 avril 1882.

CHERS MESSIEURS,—Je prescris largement votre EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE, avec hypophosphites, à mes patients, et j'obtiens un résultat magnifique.

Vous pouvez vous servir de mon opinion autant que vous le désirez. Je ne peux pas trop vanter votre préparation. Votre, etc., J. F. T. JENKINS, M. D., C. M., etc.

La Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E.

Québec, 10 octobre 1882.—q&h

UNE CARTE.

A toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D., New-York City.

Québec, 16 octobre 1882.—& h